

La Riposte

BULLETIN DE LIAISON

ADDSQM

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

L'ADDSQM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

Une nouvelle image pour l'ADDSQM



C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons notre nouveau logo de même que la nouvelle signature graphique de notre bulletin La Riposte. Le contenu de La Riposte demeure le même, mais l'aspect visuel a été modifié suite à la création du nouveau logo. Ça fait plus d'un an que nous travaillons sur le nouveau visuel de l'ADDSQM. Suite à une demande de l'ensemble des militant.e.s, le comité visibilité a commencé ce

travail en avril 2021. Nous avons fait une réflexion afin de moderniser l'aspect visuel de l'ADDSQM. Après plusieurs propositions de logo, nous avons finalement trouvé un visuel qui nous ressemble.

Nous avons fait le lancement de ce nouveau logo de même que la nouvelle bannière (pour les manifs) pendant le 5 à 7 qui a suivi l'assemblée générale annuelle, le 22 juin dernier. Chaque membre présent a reçu en cadeau le nouveau macaron de l'ADDSQM.

Durant l'été, tous nos outils promotionnels vont être revisités afin de les ajuster à notre nouvelle image. C'est-à-dire l'affiche, le dépliant, la carte d'affaire, les dossards, le papier à lettre, etc. Vous avez déjà un aperçu par La Riposte et par le nouveau macaron que nous avons joints à votre envoi postal. Cet automne, tout devrait être terminé ! C'est à suivre ...

SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

Une nouvelle image pour l'ADDSQM	1
L'espoir d'une campagne électorale	2
Portrait et perspectives du projet Entendre et agir ensemble	3
Info-Loi : Les gains permis et le Programme revenu de base	4
Un bonjour de Simon	5
Penser l'avenir-3 !	6-7
Quand dématérialisation des services publics rime avec déshumanisation	8-9
Nouvelles de la militance	10-11
Les anniversaires	12
Calendrier des comités et activités pour septembre	12



301, rue Carillon
Québec G1K 5B3



418 525-4983



info@addsqm.org
www.addsqm.org

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30

L'espoir d'une campagne électorale.



Texte de Simon Pouliot

Les dernières années ont vu des hauts et des bas pour l'aide sociale. Beaucoup de bas mais quelques hauts quand même. On pense notamment à la possibilité de recevoir des dons de 100\$ par mois, l'augmentation de l'exclusion des pensions alimentaires, les exclusions liées à l'IVAC. Finalement le programme revenu de base qui va améliorer substantiellement la condition de vie des personnes qui y auront accès. Nous pouvons remercier ceux et celles qui se sont battus pour que les gouvernements puissent adopter un plan de lutte à la pauvreté, sinon plusieurs de ces gains n'auraient pas vu le jour.

Malgré ces avancés, les personnes assistées sociales sont devant des défis quasiment inégalés depuis la création de l'aide sociale. La prestation d'aide sociale ne cesse de descendre par rapport à sa valeur relative au coût de la vie. En d'autres mots, on répond de moins en moins à ses besoins de base avec la prestation de base à l'aide sociale. C'est ce problème qui est central à la protection qu'est l'aide sociale que le prochain gouverne-

ment doit attaquer de front. L'inflation fait mal à tout le monde, c'est pourquoi on en parle tant dans les médias, sinon si ce n'était qu'un problème pour les personnes pauvres on en entendrait moins parler.

L'affaire c'est que l'inflation ne touche pas les personnes de la même manière.

Si l'inflation empêche une famille de partir en vacances parce que l'essence est trop dispendieuse, c'est plate. Si l'inflation te mets à la rue parce que tu n'as plus les moyens de payer ton loyer en plus de la nourriture, c'est un drame humanitaire.

La Coalition Avenir Québec a tenté de répondre à ce problème cette année en envoyant un crédit d'impôt remboursable de 500\$ à toutes les personnes qui avait un revenu de 100 000\$ et moins. Ils en ont même promis un deuxième s'ils sont réélus. C'est certain que personne ne va cracher là-dessus. Mais ça ne règle pas le problème de manière pérenne et c'est fondamentalement insuffisant. Le minimum vital selon la mesure du MPC pour

une personne seule se trouve à 20 767\$ pour 2021. La prestation de base est LOIN de ce minimum, particulièrement maintenant que nous sommes rendus à environ 7.7% d'inflation par rapport à l'année passée.

Des solutions, il y en a et elles sont simples. Il faut augmenter les prestations d'aide sociale. AUCUNE d'entre elles ne s'approche de la MPC. En effet, par défaut les prestations d'aide sociale de base sont fixées à 55% de la MPC, c'est écrit tel quel dans le plan de lutte à la pauvreté. Il s'agit simplement d'avoir un peu de volonté politique pour fixer ces taux plus hauts. Encore mieux, mettre toutes les personnes prestataires de l'aide de dernier recours au programme revenu de base et réellement fixer celui-ci au coût de la vie, comme promis en 2017 à l'avènement du plan de lutte à la pauvreté. Si pendant la prochaine campagne électorale vous n'entendez pas parler d'aide sociale dans le but de l'augmenter, c'est que les personnes assistées sociales font encore rire d'elles.



ENTENDRE ET AGIR ENSEMBLE

La Capitale-Nationale, et l'étendue de son territoire à couvrir, ont apporté leur lot de défis et d'ajustements. Notre volet de soutien, bien qu'accessible à toutes et tous à la grandeur de la région par notre volet de dépannage téléphonique, ne peut remplacer l'importance d'une présence de proximité accessible et régulière pour la défense des droits des personnes assistées sociales. Il va sans dire que plusieurs groupes communautaires de la région de Portneuf souhaitent favoriser la mise en place de nos activités de façon plus régulière dans leur milieu.

À travers les différentes consultations, le nombre de personnes assistées sociales rejointes à travers les organismes pour cette première année, nous a permis d'avoir un portrait assez précis des enjeux et réalités des personnes assistées sociales dans leur milieu.

C'est à travers onze rencontres de groupe qu'une quarantaine de personnes assistées sociales nous ont fait part de leur situation et des difficultés qu'elles rencontrent. Une vingtaine d'intervenants.es ont également pu assister aux rencontres.



Par
Danielle Lambert

On s'imagine mal comment un programme d'aide sociale reconnu comme un droit, aurait des mécanismes aussi complexes, comportant autant de pénalités et soumises à autant de restrictions. Et pourtant !

Aujourd'hui encore, la prestation d'aide sociale ne couvre qu'un peu plus que la moitié des besoins fondamentaux nécessaires.

Le peu de cas que nous portons aux droits liés à la loi d'aide sociale, n'a d'égale que l'indifférence que nous accordons aux personnes en situation de pauvreté.

Collectif pour un Québec sans pauvreté

Portrait des rencontres

Il n'y a aucun secret pour vous, les préjugés liés à l'aide sociale et les nombreuses attaches du système, ainsi que l'insuffisance des montants des prestations ne permettant pas de couvrir ses besoins de base, sont de loin les plus grandes violences que vivent les personnes assistées sociales.

La maladie, l'état psychologique et les handicaps physiques et intellectuels sont, à la lumière des consultations, les principales raisons qui ont amené les personnes à faire une demande de dernier recours.

Nombreuses sont les personnes nous ayant dit avoir amélioré leur situation après avoir eu accès à un logement social. Nous n'en doutons point, mais encore faudrait-il qu'il y en ait suffisamment.

Le transport, surtout dans les régions hors Québec, sont également des obstacles quotidiens. Tant au niveau des tarifs que de l'accessibilité.

Plusieurs ont déploré le manque de soutien, d'informations et de connaissances des nombreuses règles qui entourent la Loi à l'aide sociale.

Perspectives

Pour toutes ses raisons, nous souhaitons favoriser dans les prochains mois, la mise en place régulières d'espaces d'échanges avec les personnes assistées sociales dans leur milieu, d'ateliers sur les droits à l'aide sociale et de comités de travail, et ainsi créer des alliances fortes pour lutter contre la pauvreté.

Ces comités, nous le souhaitons, serviront à mettre en place les priorités de luttes et d'actions collectives que nous mèneront.



Par
Renée Dubeau

Le nouveau mode de calcul apporte de réels avantages aux personnes visées par le Programme de revenu de base. Étant donné l'effet positif et le réel incitatif à l'emploi nous revendiquerons pour l'ensemble des prestataires ainsi que l'élargissement du Programme revenu de base.

Les gains permis et le Programme de revenu de base

Le nouveau Programme de Revenu de base, qui entrera en vigueur en janvier 2023, apporte des changements règlementaires pour ceux et celles qui intégreront ce programme. Cet Info-loi traitera spécifiquement de l'application des gains de travail permis en regard du Programme de revenu de base (PRB).

Un petit rappel, ce programme touchera les prestataires qui sont reconnues avoir des contraintes sévères à l'emploi depuis 5 ans et demi depuis les 6 dernières années, actuellement ces personnes reçoivent en plus de la prestation de base l'allocation 66/72. Vous pouvez relire l'Info-loi de juin 2022 pour un résumé des autres modifications.

Les gains de travail seront annualisé plutôt que mensualisé comme maintenant et ce, seulement pour les prestataires du PRB, pour les autres prestataires aucun changement n'est prévu à cet effet.

Toutes les sommes de travail gagnées au-delà de l'équivalent de la prestation de base du Programme revenu de base (13 656\$) affecteront

les prestations ultérieures. Un rappel nécessaire, le chèque du PRB sera de 1475\$ (janvier 2023) et il est composé de la prestation de base de 1138\$ plus l'allocation 66/72 de 337\$, pour les personnes vivant seules.

Illustration 1

Une personne au PRB a des revenus de travail de 21 000\$ pour une année fiscale.

*21 000\$ revenu de travail
-13 656\$ équivalent des prestations
7 344\$ gains de travail à comptabiliser
4 039 \$ multiplier par 55% et diviser par 12 (pour 12 mois).*

Donc, le montant de la prestation pour l'année suivante sera diminué de 185\$.

Illustration 2

Une personne a des gains de travail annuel de 10 000\$. Comme elle n'atteint pas la limite ou l'équivalent de ses prestations, soit 13 656\$ aucune diminution n'affectera ses prestations pour l'année ultérieure.

Dans le Programme de revenu de base, malgré l'individualisation des chèques, la notion de vie maritale demeure et les prestations

seront versées par rapport à la situation de chacune des personnes. Les personnes vivant avec un conjoint ou une conjointe ne recevront que la prestation de base, i.e. 1 138\$. Il en va donc ainsi pour les gains de travail et l'ensemble des revenus du couple seront pris en compte. C'est l'excédent de 28 000\$ de revenu net qui sera comptabilisable et diminuera les prestations.

Illustration 3

Le conjoint d'une personne au PRB a des revenus nets de 35 000\$, afin de déterminer les prestations le calcul suivant s'effectuera.

*35 000\$ revenu net
-28 000\$ gains non comptabilisables
7 000\$ multiplier par 30% et diviser par 12*

175\$ diminueront les prestations ultérieures de la personne au PRB.

Pour l'application des calculs des gains de travail des détails restent à venir. Une formation sera offerte à l'automne par l'ADDSQM quand nous aurons tous les détails de l'ensemble du Programme de revenu de base.

Bonjour à tous et à toutes,

Je vous écris aujourd'hui pour vous annoncer mon départ de l'ADDSQM. Oui, je pars, mais pas très loin, j'ai été engagé au Collectif pour un Québec sans pauvreté. Nous aurons donc encore le plaisir de lutter ensemble pour l'amélioration des conditions de vie des personnes assistées sociales, mais différemment.

Néanmoins, je tiens à souligner mon passage à l'ADDSQM, mais surtout le passage que l'ADDSQM a eu sur moi.

Lors des quatre dernières années, j'ai grandi énormément en tant que militant et en tant qu'homme. J'ai appris ce que voulait dire la **dignité** en voyant les militants et les militantes se tenir droit comme des barres, contre l'avalanche de préjugés, de stigmatisation et de violence garrochée par l'état. Voir les personnes assistées sociales se tenir debout pour l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs comparses c'est **inspirant** sur un moyen temps. J'ai appris à ne pas parler à votre

place parce que vous avez plein de choses à dire, que vous êtes capables de les nommer et que vous le faites mieux que moi. Je quitte humblement derrière les Linda, Monique, Claude, Ghislain, Annie, Rachel, Jean, Jacques, Jean-Jacques, Andrée, Simon, Paule, Guy, Cassandra, Dave, Julie, Denis, Éric, Emmanuelle, Nathalie et François de ce monde qui se sont investis à l'ADDSQM et continuent de le faire pendant mon passage.

De mes collègues, Renée, Véronique et Danielle, j'ai appris le pouvoir de l'**indignation**. Des militantes comme elles, ça ne se fait pas, ça se forge dans le feu de l'injustice. Ne pas devenir blasé ou gelé par la misère humaine après tant d'années à la côtoyer, ça prend un méchant caractère. Ce caractère-là, elles s'en servent pour perpétuer la pratique de la conscientisation dans le milieu populaire et amener les luttes individuelles aux luttes collectives. Mes collègues, ce ne sont pas que des *bad-ass*, elles sont aussi **empathiques**. Elles savent recevoir les personnes comme elles sont, et croyez-moi, c'est pas toujours

facile quand les gens sont en crise/en crise suite aux plusieurs maltraitements du ministère. Les jases du midi, autour du café, assis à notre bureau, de fin de journée, de n'importe quand finalement auront aussi aiguisé mon esprit critique et mon analyse politique. « As-tu vu ça passer ? Ça l'a aucun bon sens! », « Ça c'est à cause de la société capitaliste, y va vraiment falloir qu'on change de système », « Esti d'Boulet à mardel! »

À toutes les personnes assistées sociales que je n'ai pas eu la chance de rencontrer : Ce que vous vivez n'est pas juste. Je l'ai appris en côtoyant vos confrères et consœurs. C'est vrai qu'il y a des personnes et des systèmes qui exploitent votre misère pour leur profit. Vous méritez plus, vous méritez mieux. Ne laissez pas les autres vous en dire autrement. Si vous être fâchés, venez nous voir à l'ADDSQM, vous allez pouvoir crier et ensuite vous battre.

Sur ce, on se revoit dans la rue.

Seule la lutte paie.

Simon Pouliot





Penser l'avenir-3 !

Par Joseph Dansereau

Sortir de la pauvreté par un revenu citoyen viable pour tous : 28 967\$ / an¹

Dans l'édition de la *RIPOSTE* du mois de juin dernier, nous avons présenté sommairement la distinction entre les termes « pouvoir » et « autorité ».

Rappelons que le « pouvoir » au sens politique, se reconnaît par certains traits de personnalité qui utilise une palette de stratégies et de ruses pour imposer ses pensées ou ses désirs aux autres. Sous le couvert de paroles nobles pour mieux manipuler, le « pouvoir » séduit pour imposer ses idées, dominer et arriver à ses fins. Il y a donc abus d'autorité.

Tandis que la saine « autorité », explique, éduque, informe, consulte, est acceptée par les membres d'un groupe. L'« autorité » aide le groupe à rechercher le bien commun. Si elle n'est pas clairement définie et surveillée, elle glisse dans le « pouvoir », une maladie sociale.

Voyons maintenant le sujet annoncé en conclusion de l'article de juin, citation d'une devise du *Groupe de simplicité volontaire de Québec* popularisée il y a quelques années : « Vivre simplement pour simplement vivre ».

Vivre simplement suppose une réponse qui comble quelques besoins de base. D'abord, se nourrir

convenablement pour entretenir notre santé physique. Puis, pouvoir se vêtir selon les saisons, avoir un toit où s'abriter dont les pièces se ventilent bien. Ensuite, se donner du temps pour entretenir des liens avec les autres, gage d'une bonne santé psychologique et sociale. De plus, favoriser l'utilisation des modes de transport les moins polluants (marche, vélo, bus) et bien sûr, recevoir une juste rémunération assurant les besoins de base. Enfin, si par malheur je suis blessé ou malade, recevoir un soutien adéquat entre autres, financier pour me remettre sur pied dès que possible. Qu'avons-nous besoin de plus pour être heureux ?

Hélas, plusieurs d'entre nous se laissent séduire par tant de sollicitations publicitaires qu'ils succombent à l'achat. Et parfois, tombent malade souffrant de compulsions d'achat.

Plusieurs astuces nous permettent de limiter cette grande séduction à consommer, voir à hyper consommer. En voici trois trucs très utiles et faciles de se rappeler :

Éviter tout achat sans vous avoir laissé 24 heures de réflexion aux deux questions suivantes : en ai-je vraiment besoin ? est-ce essentiel ?

Prenez votre revenu net d'une semaine et diviser le par 35 heures. Cela vous indiquera ce que vaut chaque heure de votre temps. Alors, avant l'achat de quelques biens que ce soit, vous saurez combien d'heures de travail vous coûte un tel achat.

Mangez avant de faire votre épicerie. Consulter les circulaires pour prévoir les repas de la semaine. N'achetez que ce que vous avez inscrit sur votre liste d'épicerie. Ainsi, vous ferez près de 25% d'économie sur une année et vous réduirez presque à zéro le gaspillage.

Facile à dire, vous me direz, mais changer une habitude demande de la pratique. En effet, développer une autodiscipline ne se fait pas en un clin d'œil. Un certain courage est nécessaire pour modifier un comportement. Cela s'apprend en sachant pourquoi vous le ferez et quels avantages vous en retirerez. Peu utile de vouloir tout changer en même temps. Une chose à la fois suffit, puisque c'est par une trentaine de répétitions à la suite l'une de l'autre que vous obtiendrez une véritable satisfaction.

Suite page suivante

¹ **Le revenu viable 2022 pour un adulte seul vivant à Québec** selon l'*Institut de recherche et d'information socioéconomique* (IRIS). Pour en savoir plus : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-2022-en-periode-de-crisis-multiples/>

En plus, pour n'avoir pas briser la chaîne de répétitions en continue, vous profiterez d'une nouvelle habitude en ayant une meilleure estime de vous-même. Un excellent moyen de vous donner une petite dose de dopamine, l'hormone qui déclenche le sentiment du plaisir. Le fait d'entretenir cette nouvelle habitude rend possible d'autres changements d'autant que le contexte social actuel avec son lot de turbulences nous met en position de réfléchir sur notre façon de vivre.

Prenons qu'un aspect qui nous touche tous présentement, l'augmentation des prix (biens et services) dans tous les domaines notre vie. Retenons ici à titre d'exemple, le développement rapide et incessant de la téléphonie. Pour un téléphone « dit intelligent » l'achat d'un tel appareil avec une panoplie d'applications tourne, au bas mot, autour de 1 000\$ et, pour certains modèles le prix s'approche du 2 000\$. Voilà qu'une panne majeure d'internet chez « Rogers » a privé de plusieurs services et applications en plus de la ligne téléphonique. Impossible de payer avec des cartes crédits, de débits, de texter, etc. **Pire, ces téléphones « dit intelligents » lors d'une telle panne internet vous prive du service d'urgence 911.**

Pourtant, les bons vieux modèles de téléphones fixes branchés à une ligne avec boîte vocale, sont

les seuls à permettre de joindre par le 911 un service d'urgence (policier, pompier, ambulance) même durant une panne d'électricité. Ce genre de téléphone se vend encore actuellement dans certains magasins pour **45 \$ taxes incluses.**

La même réflexion accordée à l'achat de sa nourriture que nous traitions auparavant est encore plus justifier pour un téléphone considérant le prix à déboursier. Se questionner à nouveau : en ai-je vraiment besoin ? est-ce essentiel ? y a-t-il d'autres options ?, vous donne l'opportunité de faire un choix éclairé et bien moins coûteux. Et ici, nous ne vous parlerons pas du nombre d'heures que vous vous donnerez en économie de temps pour l'apprentissage des nombreuses applications visibles et celles cachées.

Et que dire du comportement injuste des grands du numériques, les GAFAM (*Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft*), qui prennent tous les moyens pour contourner les paiements de leurs impôts et de leurs redevances. En tentant de nous faire croire par toutes sortes d'illusions, de fantasmes publicitaires et de peurs que l'on ne peut se passer de leur appareil.

Or, les divers gouvernements et les institutions financières pour leurs documents officiels n'emploient pas internet par sécurité;

ils le font par la poste et évitent ainsi bien des actes frauduleux.

Il en va de même pour l'achat d'un nouveau véhicule (hybride ou électrique). La publicité, pour les ventes en spécial, insiste sur les milliers de dollars d'économie plutôt que sur le prix réel. Mieux encore pour provoquer l'achat, nous faire croire à zéro intérêt comme si les marchands étaient devenus une œuvre de charité à but non lucratif. Et enfin, pour nous dorer la pilule, les publicités vantent le prix de location à payer par semaine plutôt que par mois et garde ainsi sous silence quant au prix réel d'achat.

En périphérie des centres villes et milieu rural, un véhicule moteur peut s'avérer essentiel. D'ailleurs, en milieu rural, de plus en plus de services de transports collectifs s'implantent et rendent possible de se dispenser de l'achat d'une automobile. En particulier depuis plus de 10 ans, les compagnies *Intercar* et *PluMobile* permettent les déplacements sur la Côte-de-Beaupré et à l'Île d'Orléans.

À se simplifier la vie, la vie devient plus simple à vivre et nous laisse du temps pour réapprendre à flâner avec des amiEs et tenter l'impossible : **NE RIEN FAIRE mais vraiment rien faire.**

Notre prochain article abordera l'impact du numérique sur la vie, la nôtre et celle des autres.

La p'tite blague :

Une dame donne en héritage 20 000\$ à son chat et à son chien, cela fit dire à un homme que je connais :
- Moi, je vous dis qu'ils auront de la peine à toucher leurs sous. Il paraît que le perroquet conteste le testament.

Quand dématérialisation des services publics rime avec déshumanisation

Le Devoir - 20/06/2022



Photo: Olivier Zuida Le Devoir «Le personnel en place pour offrir des services de proximité dans les bureaux du MTESS a fondu comme neige au soleil», écrivent les signataires.

Christian Daigle, Virginie Larivière, Audrey Hébert, Geneviève Bouchard et Cécile Retg*

Au nom, respectivement, du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, du Front commun des personnes assistées sociales, de la Coalition pour l'accès aux services dans les CLE et du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec ainsi que de seize groupes régionaux de défense des droits et de plusieurs alliés.

16 juin 2022
Libre opinion

Demander une aide financière de dernier recours, ce n'est jamais facile : la loi est complexe, les obstacles administratifs sont nombreux, et le jugement social est lourd à porter pour les personnes en situation de pauvreté. Quand, de surcroît, les services publics ne sont plus là pour accueillir, informer et accompagner les personnes dans leurs démarches auprès de l'État, cela devient littéralement un parcours du combattant.

La qualité des services offerts au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est en dégringolade. Les réformes des dernières années ont fait en sorte de réduire les contacts entre les prestataires et leur agente ou leur agent. Le personnel en place pour offrir des services de proximité dans les bureaux du MTESS a fondu comme neige au soleil. Comme il est généralement impossible pour les citoyennes et les citoyens d'obtenir des réponses à leurs questions sur place, ils sont obligés de passer par le centre d'appels, qui est surchargé.

Le ministère, insensible au phénomène de l'exclusion numérique qui touche un grand nombre de personnes en situation de pauvreté, développe des services en ligne tout en réduisant l'accès aux services en personne. Prochaine étape : les prestataires de l'aide sociale n'auront bientôt plus d'agente ou d'agent attiré à leur dossier.

En effet, une transformation « administrative » d'envergure est en préparation. Obsédé par la réduction des effectifs et des coûts, le ministère s'est laissé séduire par une solution technologique qui mise entre autres sur l'automatisation du traitement des dossiers.

Suite du texte en page 9

À terme, les prestataires et le personnel du MTESS seront traités comme des numéros interchangeables dans un système complètement déshumanisé de « gestion partagée » des dossiers d'aide financière. Ni les organismes qui défendent les droits des prestataires ni les fonctionnaires du MTESS n'ont été consultés sur cette réforme importante, pilotée par des développeurs informatiques. Elle va exactement à l'inverse des besoins et des demandes exprimées sur le terrain en matière d'accès aux services. Dans leur relation avec l'État, les personnes bénéficiaires de l'aide sociale souhaitent avant tout pouvoir parler à l'agent ou à l'agent responsable de leur dossier, lui décrire leur situation de vive voix et recevoir de sa part des explications claires.

De leur côté, les agentes et les agents savent très bien que le nouveau mode de fonctionnement risque d'engendrer une multiplication des erreurs dans le traitement des dossiers, comme des expériences ailleurs dans la fonction publique l'ont bien montré. La spirale de la déshumanisation des services, nous l'observons depuis des années à l'aide sociale, mais elle risque d'atteindre un sommet inégalé dans les mois à venir avec cette réforme.

Combien de personnes abandonnent leurs démarches en raison des obstacles administratifs, bureaucratiques ou technologiques ?

Combien se retrouvent dans une situation encore plus précaire ou carrément à la rue faute d'avoir été accueillies et accompagnées avec humanité au sein des services publics ? Il est temps que le MTESS retrouve ses repères.

D'une même voix, les agentes et agents d'aide du MTESS, les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales et leurs alliés et alliées dénoncent la déshumanisation des services publics et réclament un changement de cap.

—

* Ont aussi signé ce texte :

Groupes régionaux de défense des droits

L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay

A.D.D.S. Rive-Sud

L'Action Plus de Sherbrooke

R.S.E. de Victoriaville

*Welfare rights Committee (WRC)
(Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal)*

Action Populaire des Moulins

Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles (CPAS)

Projet Genèse

Accès Conditions de vie Lac St-Jean-Est

Comité des sans-emploi (CSE)

Action Dignité Lanaudière

Clinique Droits devant

Regroupement Assistées Sociales et assistés Sociaux du Témiscouata (RASST)

Groupe Ressource Plateau Mont-Royal (GRPMR)

BRAS Villeray Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

Action populaire Rimouski-Neigette

Allié(es)

Céline Bellot, directrice de l'Observatoire des profilages, Université de Montréal

Véronique Fortin, professeure, faculté de droit, Université de Sherbrooke

Nadia Giguère, chercheure au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)

Janie Houle, titulaire de la Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé, UQÀM

Manuel Johnson, avocat

Christopher Mc All, professeur de sociologie, Université de Montréal

Yanick Noiseux, chercheur principal du Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Julie Paquette, professeure, École d'éthique, de justice sociale et de service public, Université Saint-Paul

Andréane Sabourin Laflamme, professeure de philosophie au Cégep André-Laurendeau et doctorante au département des sciences juridiques de l'UQAM.

Nouvelles de la MILITANCE



42^e anniversaire du REPAC

Le REPAC devait fêter son 40^e anniversaire, mais à cause de la pandémie cet anniversaire a été reporté à sa 42^e année d'existence le **26 mai**. **Neuf militant.e.s** de l'ADDS ont participé à la soirée et/aux sketches. Des présentations et un spectacle musical a agrémenté cet anniversaire. Ce fut une très belle soirée !



Une visite à Portneuf

Le **8 juin** dernier, nous étions **4 militant.e.s** à aller voir une exposition à St-Raymond, organisée par l'organisme l'Arc-en-ciel. Les organisatrices et organisateurs ont invité les personnes à représenter par une photo ce qui leur faisait du bien pour leur bien-être. L'ADDSQM a participé en présentant une photo d'un rassemblement en face du parlement dans le cadre de la semaine de la dignité. Nous avons ainsi exprimé, à notre façon, ce qui nous permet de se sentir bien dans ce que nous faisons !



Journée bilan

Le **16 juin**, nous avons organisé comme à chaque année une journée bilan. C'est le moment de l'année où l'on constate tout le travail accompli et où l'on réfléchit aux suites possibles. **Onze militant.e.s** étaient présent.e.s. Le 13 septembre prochain, nous continuerons cette réflexion lors de la journée planification.



Nouvelles de la MILITANCE



Atelier d'écriture

Six militant.e.s ont participé à l'atelier d'écriture du 20 juin. Chaque atelier d'écriture permet de réfléchir au contenu de chacune des Riposte. Ensuite, on se divise en petit groupe pour écrire les articles. Ça permet à tous et à toutes de participer à l'écriture des articles, peu importe ses capacités d'écriture.

Assemblée générale annuelle

Quinze membres ont participé à l'assemblée générale annuelle du 22 juin dernier. En matinée, les membres ont reçu une formation du Collectif pour un Québec sans pauvreté, donnée par Virginie Larivière. Nous avons terminé cette assemblée par un 5 à 7 dans lequel nous avons fait le lancement du nouveau logo de l'ADDSQM. La suite de cette assemblée générale aura lieu le 22 septembre lors de l'assemblée générale d'orientations.



5 à 7 pour souligner le départ d'un stagiaire de l'ADDS QM

Finalement, nous avons terminé l'année par un 5 à 7 organisé le 30 juin, afin de souligner la fin du stage de William Demers. Douze militant.e.s étaient présent.e.s. Merci William d'être venu réaliser ton stage en travail social chez nous ! Et bonne chance dans ton nouvel emploi à l'ADDS Rive-Sud. Nous allons très certainement nous croiser dans la lutte pour l'amélioration des droits des personnes assistées sociales !





SEPTEMBRE

Nathalie Belley	Jean Drolet	André Noreau
Isabelle Blais	Amélie Grenier	Carole Pellerin
William Demers	André Jacques	Monique Toutant
Marie-Claude Doucet	Christine Michaud	Hugues Tremblay

SEPTEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13 Journée planification 9h à 16h30	14	15	16	17
18	19	20 Comité organisateur 9h à 16h30	21	22 Assemblée générale d'orientations 9h à 16h30	23	24
25	26	27 Atelier Droit Aide Sociale 13h30 à 16h30	28	29	30	

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **418-525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).
L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **418-525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?
Passer nous voir !